



Location de véhicule entre particulier

Par **vandomme**, le **18/07/2008** à **18:29**

Bonjour,

Je voudrais savoir s'il est possible à un particulier de louer son véhicule à un autre particulier.
En vous remerciant par avance.

Audrey VANDOMME

Par **coolover**, le **20/07/2008** à **03:20**

Bien sûr, comme tout citoyen tu as totalement le droit de louer ton véhicule si tu le souhaites,
et au prix que tu souhaites : c'est la liberté des prix et du commerce :)

Par contre, attention car sur un plan fiscal, si tu en fais une activité habituelle (ce qui généralement commence au bout de deux "actes de commerce"), tu seras considéré comme un commerçant, avec toutes les obligations que cela impose (taxes, inscription au registre du commerce etc...).

Donc, si c'est une location isolée, aucun risque :)

Par **vandomme**, le **23/07/2008** à **11:42**

Merci beaucoup de votre réponse

à bientôt

Audrey Vandomme